

**PEUT-ON « NATIONALISER »
LES DISCOURS GRAMMATICAUX?
LE CAS DES GRAMMAIRES FRANÇAISES
PUBLIÉES EN BELGIQUE**

*IIIE SÉMINAIRE INTERNATIONAL
SUR LES VARIÉTÉS LINGUISTIQUES FRANCOPHONES*

LE 24 MARS 2025

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE MADRID

MICHEL BERRÉ – UNIVERSITÉ DE MONS – FTI-SEF&F

QUESTION

Essayer de comprendre les différences (éventuelles) qui peuvent exister entre des grammaires françaises (scolaires) écrites par des Français et des grammaires françaises (scolaires) écrites par des francophones (en l'occurrence des Belges francophones)

La réflexion concerne l'enseignement du français L1

- Le(s) français de Belgique (où le parle-t-on ? Quelles spécificités ? Etc.)
- L'écho « belge » dans les grammaires françaises

GRAMMAIRES
FRANÇAISES
ET
TRADITIONS
NATIONALES

LE LANGAGE ET L'HOMME

Revue de didactique du français

2022 - 1

Grammaires scolaires du français
et traditions nationales :
histoire, enjeux et perspectives au
sein de la francophonie du Nord

*Numéro coordonné par
Michel Berré, Jan Goes,
Irène-Marie Kalinowska et Sophie Piron*

*Publié avec l'aide du
Fonds National de la Recherche Scientifique*



PLAN

1) Les locuteurs francophones hors de France

Le français L1 en Suisse, au Canada et en Belgique

2) Le français à l'école, le français de l'école et les grammaires françaises publiées en Belgique

Pourquoi enseigner la grammaire ?

Quelques caractéristiques générales

PLAN

3) À propos d'une éventuelle spécificité des GF publiées en Belgique (par des Belges, pour des Belges)

- *Quelles différences ?*
 - ∞ l'objet décrit
 - ∞ le modèle descriptif
 - ∞ les exemples

PLAN

4) **Rendre compte des différences**

- « forces centrifuges » = forces qui produisent de la diversité, de l'hétérogénéité (tend à s'éloigner du centre, le centre étant ici Paris, la France) → les « traditions » nationales s'écartent d'un modèle unique
- « forces centripètes » = forces qui produisent du même, de l'homogène (tend à se rapprocher du centre) → quel que soit leur lieu de production, les grammaires tendent à se ressembler

PLAN

- « forces ambivalentes »
 - ∞ la circulation des modèles théoriques (histoire sociale des sciences du langage)
 - ∞ l'histoire de l'édition (scolaire) –
contrefaçon → éditions numériques

5) Conclusion

**1) LES
LOCUTEURS
FRANCOPHONES
HORS DE
FRANCE**





LA SUISSE ET LES 7 CANTONS
FRANCOPHONES (DONT 3
BILINGUES)

LES LOCUTEURS
FRANCOPHONES
EN SUISSE

23% de la population ($\pm$ 2 millions)

Principalement situés dans 7 cantons (4 unilingues, 3 bilingues)

Existence de « suissismes » ou d'helvétismes



LA PROVINCE DU QUÉBEC
AU SEIN DU CANADA

LES LOCUTEURS
FRANCOPHONES
AU QUÉBEC

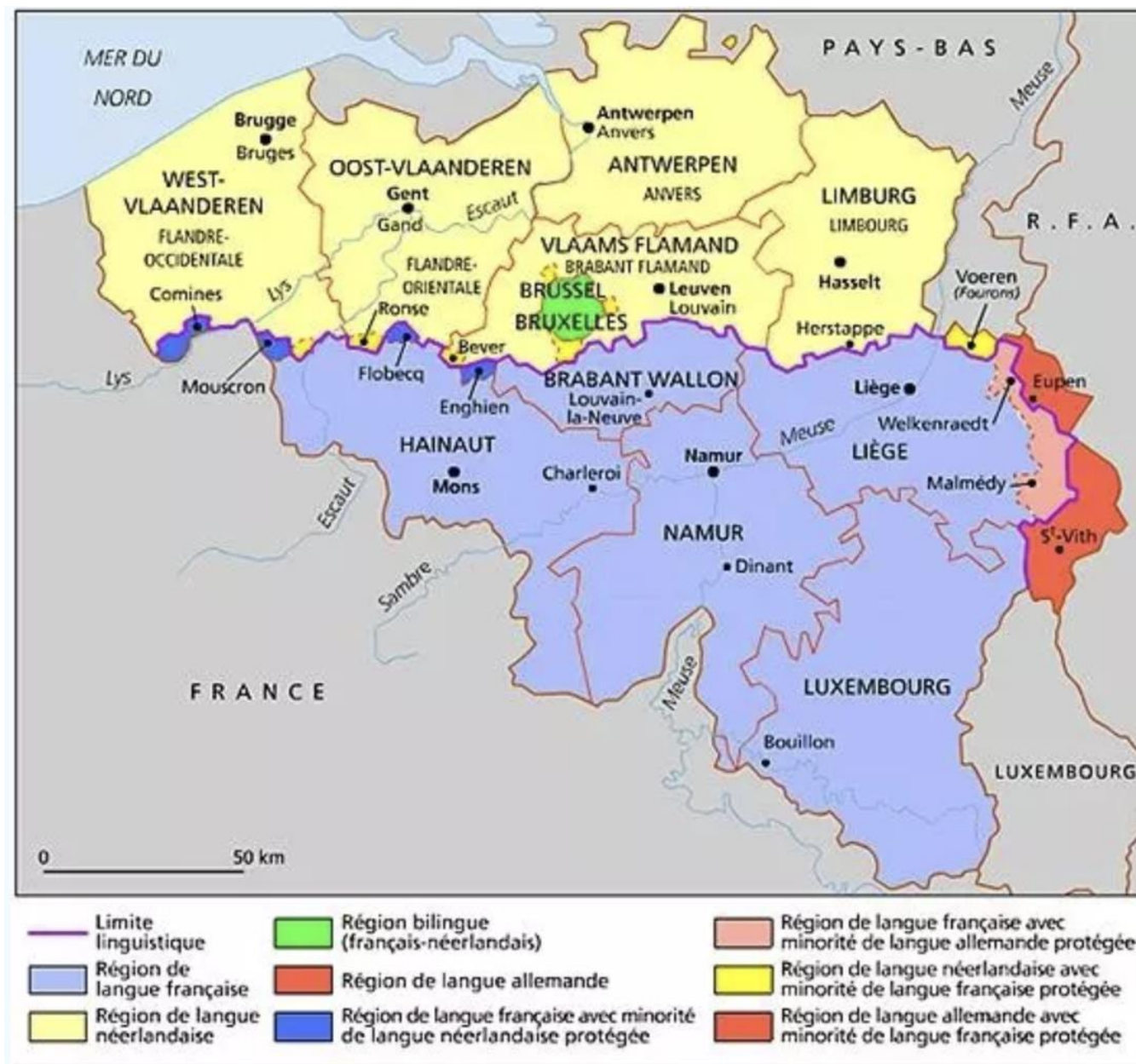
20 % de la population
($\pm$ 8 millions)



Plus de 90 % au
Québec parlent français
(sur 8, 6 millions)

Existence de
« québécismes »

LA SITUATION DES LANGUES EN BELGIQUE (1962- AUJOURD'HUI)



LES LOCUTEURS
FRANCOPHONES
HORS DE
FRANCE

Nombre de francophones dans le monde ?

321 millions (OIF)

Dans les trois États cités, le français a un statut de **langue officielle**

En Belgique : 4,6 millions de francophones

Sont situés sur deux territoires : la Région wallonne (3,6 millions) et la région de Bruxelles-Capitale (1 million)

Quelques dizaines de milliers de francophones en Région flamande (recensement linguistique interdit) ?

Au total, $\pm$ 43-44 % de la population belge

Deux autres langues officielles, le néerlandais et l'allemand + d'autres langues présentes (internationales + immigration)

FRANCOPHONIE DU NORD

Ces trois « communautés » et la France sont regroupés sous l'appellation « francophonie du Nord »

Il ne s'agit pas d'États souverains, mais de régions, de communautés, de provinces bénéficiant d'une certaine autonomie, notamment dans les domaines de l'enseignement (politique scolaire) et des langues (politique linguistique)

La présence du français dans ces régions n'a pas la même histoire (plus récente au Québec, effet de la colonisation) ; c'est en Wallonie qu'elle est la plus ancienne (résulte des invasions romaines et de la transformation du latin vulgaire en différents idiomes romans)

**2) LE FRANÇAIS À
L'ÉCOLE, LE
FRANÇAIS DE
L'ÉCOLE ET LES
GRAMMAIRES
FRANÇAISES
PUBLIÉES EN
BELGIQUE**



LE FRANÇAIS À L'ÉCOLE ET LE FRANÇAIS DE L'ÉCOLE

Aujourd'hui tous les enfants de ces « régions » acquièrent « naturellement » le français entre 0 et 5-6 ans ; ils maîtrisent donc **une variété orale** du français en entrant à l'école

À l'école (obligation scolaire), le français occupe un triple statut :

∞ **langue de scolarisation** (la communication au sein de l'école, entre les élèves, entre les enseignants et les élèves, etc. se fait en français)

∞ **langue d'enseignement** (l'enseignant enseigne en français, l'élève répond en français)

∞ **langue enseignée** (le français devient un « objet » que l'on enseigne)

LE FRANÇAIS À L'ÉCOLE ET LE FRANÇAIS DE L'ÉCOLE

- À l'oral, le français *de l'école* présente des différences avec le français parlé par les élèves
 - ces différences peuvent être plus ou moins marquée en fonction principalement de l'origine sociale et de l'origine géographique des élèves
- l'enfant y découvre le français écrit, il apprend à lire et à écrire le français ; là aussi, les différences sont plus ou moins marquées (e. a. décontextualisation de la communication)

LE FRANÇAIS À L'ÉCOLE ET LE FRANÇAIS DE L'ÉCOLE

→ *Le français de l'école* (en particulier le français enseigné) est une langue **standardisée** (stabilisée), résultat d'un processus séculaire d'**unification** et de **normalisation** : on enseigne le même français dans toutes les écoles de France (et ailleurs ?), cette unification repose sur le choix d'une norme (l'administration et le droit écrit ne peuvent se passer d'outils linguistiques stabilisés)

Cette norme a aussi une fonction **symbolique**, sa maîtrise confère du prestige et son ignorance et/ou sa contestation place(nt) le locuteur hors de la communauté linguistique (cf. la fonction stigmatisante de l'accent).

LE FRANÇAIS À L'ÉCOLE ET LE FRANÇAIS DE L'ÉCOLE

De manière schématique, la standardisation implique :

- ∞ le choix d'une prononciation et d'une graphie (et d'une norme orthographique)
- ∞ la fixation du sens des mots (discussion sur les synonymes)
- ∞ l'enrichissement lexical (emprunt, néologie)
- ∞ l'élimination des variations lexicales, morphologiques (je vais vs je vais) et des constructions ambiguës (syntaxe)
- ∞ la production d'ouvrages (grammaires, dictionnaires) consignant ce travail et en permettant la diffusion (enseignement)
- ∞ la mise en place d'institution dont le rôle est d'assurer, de légitimer socialement ce travail (Académie française ≈ autorité morale)

LE FRANÇAIS À L'ÉCOLE ET LE FRANÇAIS DE L'ÉCOLE

- Le français **de** l'école (en principe parlé par l'enseignant) et que l'élève doit progressivement s'approprier (compréhension, expression) présente donc des variations plus ou moins importantes dans les domaines :

∞ **phonétique** (prononciations « locales »)

Chez les Belges francophones, l'articulation labiale est souvent négligée (manque de tension), cela conduit à l'assourdissement des consonnes finales : *sable* > *sa:p* (avec un allongement du /a/)

Des indications très brèves (notes de bas de page peuvent figurer dans certaines grammaires (assez rarement)

LE FRANÇAIS À L'ÉCOLE ET LE FRANÇAIS DE L'ÉCOLE

∞ lexical

- Le vocabulaire de l'école est plus abstrait ce qui se manifeste présent notamment dans les définitions (a) et les explications (b) :

(a) « Végétal ligneux, de taille variable, dont le tronc se garnit de branches à partir d'une certaine hauteur »

(b) « Les propriétés d'une espèce d'arbre sont différentes... »

- **Élimination de termes considérés comme « locaux »**

Arboré (une colline plantée d'arbres)

Toquer (emploi intransitif > frapper à la porte), etc.

Ces belgicisms lexicaux sont parfois mentionnés en appendice de la grammaire (liste « ne dites pas, mais dites »)

LE FRANÇAIS À L'ÉCOLE ET LE FRANÇAIS DE L'ÉCOLE

- ∞ **morphologie** (redressement des erreurs, dues notamment à l'analogie **ils croivent*)
- ∞ **syntaxe** (élimination de constructions louches, équivoques – la compréhension en différé n'est pas celle en présentiel – complétude syntaxique, promotion de la phrase comme unité de production du sens, etc.)

Emplois et tournures propres au français de Belgique :

Au plus... au plus... (plus... plus...)

Ça je sais (je le sais)

Renseigner quelque chose à quelqu'un (enseigner quelqu'un sur quelque chose), etc.

LE FRANÇAIS À L'ÉCOLE ET LE FRANÇAIS DE L'ÉCOLE

∞ **discursif** (cohérence, logique, raisonnement, liaison entre les idées, en particulier à l'écrit)

LE FRANÇAIS À L'ÉCOLE ET LE FRANÇAIS DE L'ÉCOLE

Ce français de l'école (en particulier le français écrit) ne s'acquiert pas par simple « usage » ; il est objet d'enseignement.

La maîtrise de l'écrit demande un **enseignement explicite** (maitre), requiert de l'**effort** (l'enfant), et est susceptible d'instaurer des différences de compétences et de performances entre des enfants qui jusque-là étaient relativement indifférenciés (toujours dans le cas d'une identité entre la langue de la famille et celle de l'école) (cf. la différence entre apprentissages primaires et secondaires)

LE FRANÇAIS À L'ÉCOLE ET LE FRANÇAIS DE L'ÉCOLE

Pour ce faire, l'enseignant tient un discours nouveau pour l'élève, à savoir **un discours *sur* la langue (métalangue)**.

L'enfant découvre les notions de *mot*, de *phrase*, de *lettre*, de *son*, de *voyelle*, de *consonne*, la *syllabe*, de *nom*, d'*adverbe*, d'*article*, de *préposition*, de *sujet*, de *complément*, d'*attribut*, d'*accord*, de *dépendance*, de *point*, de *virgule*, de *désinence*, de *radical*... autant de notions estimées nécessaires pour arriver à une maîtrise (relative) de la variété normée et écrite et pour rendre compte du fonctionnement de la langue (du mot au discours)

LE FRANÇAIS À L'ÉCOLE ET LE FRANÇAIS DE L'ÉCOLE

Cela implique la **mise en place d'une posture réflexive** sur la langue et l'**intégration d'un vocabulaire spécialisé**.

Ce discours peut s'appuyer sur des manuels que l'on appelle traditionnellement des « grammaires ».

➤ **Quels sont les objectifs de ce discours grammatical ?**

L'enseignement grammatical est considéré comme utile/nécessaire :

– à l'acquisition de la variété normée (y compris dans sa dimension orthographique) : les rapports sons-graphies, le découpage en mots, les accords (tu parles^s, les chaises^s), la morphologie et ses « irrégularités » (conjugaison), etc.

LE FRANÇAIS À L'ÉCOLE ET LE FRANÇAIS DE L'ÉCOLE

- à la compréhension et à la production de textes en L1 (approche plus réflexive, analytique ; cf. inversion, rejet, ellipse...)
- à l'apprentissage d'autres langues (anciennes ou modernes)
- au développement intellectuel, cognitif (répond à la finalité formative, éducative de l'école)

L'élève découvre donc à l'école sinon une grammaire (un manuel) du moins des discours grammaticaux.

**3) À PROPOS
D'UNE ÉVENTUELLE
SPÉCIFICITÉ DES GF
PUBLIÉES EN
BELGIQUE (PAR DES
BELGES, POUR DES
BELGES)**



LES GRAMMAIRES POUR ENSEIGNER LE FRANÇAIS

- Postulat : les discours grammaticaux tenus en classe sont une source difficile d'accès (enregistrement de cours) → ont quelque chose à voir avec les « livres » de grammaires → c'est donc sur l'objet « grammaire » (en tant que « livre », « manuel scolaire ») que nous allons à présent nous pencher

LES
GRAMMAIRES
POUR
ENSEIGNER LE
FRANÇAIS EN
BELGIQUE
(FRANCOPHONE)

- Pour les GF utilisées dans l'enseignement en Belgique, trois possibilités (j'en évoquerai in fine une quatrième) :
 - (A) Prendre une GF élaborée et conçue en France par (et pour) des Français
 - (B) Prendre une GF élaborée et conçue en Belgique par (et pour) des Belges
 - (C) Des produits hybrides (généralement des éditions « revues » en Belgique de GF de France)
- Notre question = quelles différences entre A et B ?
- Trois niveaux : les faits décrits ; la description (le modèle, les notions utilisées) ; les exemples

LES GRAMMAIRES POUR ENSEIGNER LE FRANÇAIS EN BELGIQUE (FRANCOPHONE)

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, il n'y a pas de réelle volonté de produire une grammaire française « nationale » c'est-à-dire utilisable sur l'ensemble du territoire ; à quelques exceptions près, les grammaires produites ont une vocation « locale » (ou relèvent d'ordres religieux) ; pour le reste, les grammaires françaises de France inondent le marché (contrefaçon, émigration...)



Pourquoi ce qui est bon pour les enfants français ne serait-il pas bon aussi pour les enfants belges ? Pourquoi une grammaire « belge » ?



Mais à partir des années 1840-1850, le gouvernement et la *Revue de l'Instruction publique en Belgique* souhaitent mettre à la disposition des élèves des manuels « belges » ; une série de mesures sont prises pour encourager la production des manuels scolaires « belges » (c'est-à-dire écrits par un Belge, pour les Belges et publiés en Belgique)

LES FAITS DÉCRITS → PLUS ATTENTIFS AUX USAGES (LITTÉRAIRES)

Selon Chervel (1983), les grammairiens belges raisonneraient plus sur les usages « réels » même s'ils s'éloignent du dogme (celui de l'Académie française) ? À la suite d'un triple test : la lettre « w », le pluriel des noms en -ou [*chou, bijou, joujou, genou, caillou, hibou, pou*] et les formes surcomposées (*quand j'ai eu fini...*).

Conclut à une **attitude moins « puriste »** (p. 80)

MAIS : « l'usage qu'ils s'attachent à décrire, c'est l'usage français, et non l'usage belge » (p. 80).

LES FAITS DÉCRITS → PRISE EN CONSIDÉRATION DU FRANÇAIS DE BELGIQUE ?

- Test sur « septante » et « nonante » : « Aucun souci [...] chez les grammairiens belges, ni de “corriger” un belgicisme, ni, à l’inverse, de valoriser une expression régionale » (Chervel 1983, p. 77).

- Confirmation de ce constat : on raisonne sur l’usage français ; les usages belges sont « chassés » →

→ certaines grammaires incluent des listes de « ne dites pas, mais dites » (flandricismes, wallonismes, locutions vicieuses, belgicismes) ; ces recueils ont tendance à s’autonomiser au fil du temps et à constituer des ouvrages séparés (Galand, de Soignies, etc.). Cadre prescriptif = *ne dites pas, mais dites*.

LES MODÈLES DESCRIPTIFS

Deux courants (1850-1940/50),

∞ l'un conservateur

- resté attaché à la conception logique de l'énoncé (la proposition – unité d'analyse – est l'expression linguistique du jugement) et aux figures (qui permettent de ramener les énoncés effectivement produits à la structure d'une proposition)

∞ l'autre novateur

- accueillant plus favorablement la notion de fonction, clé de ce que l'on a appelé la deuxième grammaire scolaire (grosso modo celle qui s'imposera dans la première moitié du XXe s.)

LES MODÈLES DESRIPTIFS

(Coexistence paradoxale qui peut s'expliquer par la présence de l'auteur de la dernière *Grammaire générale* (Burggraff, 1867) à l'École normale des Humanités et par un concours de grammaires (1882) organisé par le gouvernement avec maintenant une conception logique de l'énoncé... (héritée de la GG du XVIIIe s.) → différences entre grammaires pour l'école primaire vs grammaires pour enseignement moyen)

Ce fonctionnalisme se répand plus rapidement et s'étend à la typologie des propositions subordonnées (substantives, adjectives et adverbiales) ; l'influence de la tradition allemande est très probable

Le déterminatif/complément d'agent (Chervel 1983, Berré 2003) = invention belge

POINT DE VUE PLUS EMPIRIQUE, PLUS PHILOLOGIQUE

- Selon Goosse (1970), au XXe siècle (1920-) s'est développée une « école belge de grammaire » (Deharveng, Grevisse, Hanse, Goosse...) qui se caractérise par le fait de donner un « fondement positif » à la norme en réaction à la prescription arbitraire et aux manques des sources lexicographiques



POINT DE VUE
PLUS
EMPIRIQUE,
PLUS
PHILOLOGIQUE

Cette « méthode belge » (Grevisse, Hanse, Goosse) a consisté à sortir d'un certain « purisme » en mettant les prescriptions arbitraires ou trop peu documentées à l'épreuve de l'usage, essentiellement littéraire (même s'il y a eu des élargissements par la suite) – cf. les innombrables citations du *Bon Usage* (1936-auj.)

« L'information tirée des dictionnaires et des grammaires ne suffit pas, d'autant plus que les faits de langue ne restent pas figés une fois pour toutes » (2011 : 598 [16/05/87]).

Moins de goût pour les « théorisations », mise en avant des faits (mais quels faits ?)

LES EXEMPLES

A.-F. Guillerez et Willequet *Nouvelle grammaire française, à l'usage des écoles belges, avec l'application des règles à l'histoire de la Belgique, ainsi qu'un traité simplifié de la conjugaison, du participe, de l'analyse, de la versification française, etc., et le tableau raisonné des principaux flandricismes et wallonismes*. L'ouvrage est suivi d'**Exercices non cacographiques appliqués à l'Histoire nationale, et extraits des meilleurs écrivains belges** (Gand, Lebrun-Devigne, libr.-édit., Vanderhaeghe-Maya, impr., 1839, 2 vol., X-257 p. et 258-436 p.)

= nationalisation par le contenu des exemples (histoire nationale) ;
Guillerez est un émigré français !

Exemple unique même s'il faudrait faire des dépouillements plus exhaustifs

**4) RENDRE
COMPTÉ DES
DIFFÉRENCES
FORCES
CENTRIFUGES
ET FORCES
CENTRIPÈTES**



Quelles explications ? Les forces centrifuges (→ hétérogénéité)

Les **forces centrifuges** = forces qui produisent de la diversité, de l'hétérogénéité (**tendent à s'éloigner du centre**, le centre étant ici Paris, la France) → les « traditions » nationales s'écartent d'un modèle unique

Trois « facteurs » :

- d'ordre sociolinguistique (relève des attitudes linguistiques)
- d'ordre « politique » (institution scolaire < interventions de l'État) + fabriquer des citoyens « belges »
- d'ordre « géographique » : proximité vs éloignement (centre/périphérie)

Forces centrifuges → les attitudes linguistiques

La Belgique = aux confins de la francophonie...(pas de différences régionales en France*, selon Chervel 1983, p. 75)
→ « insécurité » (éloignement du centre ; renforcement par la création d'un État indépendant + objectif de se démarquer « culturellement » de la France (mythe nordique))

Deux attitudes

- Valorisation extrême de la norme (on veut ressembler à Paris...) → chasse aux belgicisms
- Attitude plus ouverte à la variation (aux autres langues et aux autres traditions linguistiques – frontières) → attitude plus empirique

La langue n'entre pas dans le cadre de la nationalité belge

Le rapport à la langue française « ne va pas de soi »
(cf. écrivains)

Forces centrifuges → les politiques scolaires

Si (thèse de Chervel), la doxa de la grammaire scolaire est une construction de l'école (= réponse aux nécessités orthographiques, ≠ transposition de savoirs savants), l'histoire de la grammaire scolaire est avant tout une histoire de l'enseignement belge (≠ de l'histoire de l'enseignement en France). Parmi les facteurs les plus déterminants :

- ∞ la **formation des enseignants** (instituteurs et régents 1843, 1852 ; professeurs 1852, 1890...))

Les grammaires enseignées à l'ENH et à l'EN (instituteurs, régents) ne sont pas identiques...

Forces centrifuges → les politiques scolaires

∞ la **politique des manuels scolaires**

- interventions en aval (autorisation (1870 cf. Van Hollebeke & Merten, 1^{re} grammaire « belge »), encouragements divers...)

- interventions en amont (concours (1882-1885), canevas...)

∞ l'**imposition de codes de terminologie** (1936 > 1986)

∞ **initiatives « individuelles »** (cf. Loriaux 1869)

∞ **phénomènes d'auto-affirmation** : le national = argument de « vente » (≠ réseau officiel vs réseau « libre » [i.e. catholique])

FORCES
CENTRIFUGES
→
ÉLOIGNEMENT
CENTRE VS
PÉRIPHÉRIE

- Proximité vs éloignement géographique (Québec) – y compris d'autres traditions (germaniques, anglo-saxonnes)

QUELLES
EXPLICATIONS ?
LES FORCES
CENTRIPÈTES
(→
HOMOGÉNÉITÉ)

Les **forces centripètes** sont des forces qui produisent du même, de l'homogène (**tendent à se rapprocher du centre**) → quel que soit leur lieu de production, les grammaires tendent à se ressembler

Deux facteurs (très puissants) :

- ∞ l'inégalité des rapports et des histoires (A)
- ∞ la fabrication d'un « enseignable »

(compréhension, expression dont l'orthographe et la prononciation) (B)

LES FORCES CENTRIPÈTES → INÉGALITÉ DES RAPPORTS ET DES HISTOIRES

(A) • Quand Chervel écrit une histoire de la grammaire scolaire (et plus généralement de l'enseignement du français), il peut « ignorer » ce qui se passe en Suisse, en Belgique, au Québec... L'inverse n'est pas possible.

- Le français de Belgique se définit par rapport au français de France... (prestige de la norme)
- Il en va de même pour la réflexion sur la langue
- Souhait d'acquérir un français transnational (qui permet de circuler)

LES FORCES CENTRIPÈTES → FABRICATION DE L'ENSEIGNABLE

(B) La grammaire fabrique de l'enseignable en fonction des objectifs attribués à l'enseignement du français L1 et... ces objectifs sont relativement similaires dans les différents pays de la francophonie du Nord :

apprendre à comprendre des textes français plus ou complexes ; apprendre à en rédiger ; maîtriser une version normée (prononciation, orthographe...)

Dans ce contexte, la “fourchette” des variantes est étroite

ÉLÉMENTS AMBIVALENTS, INDÉCIDABLES

Les forces ambivalentes

∞ circulation des hommes (et traductions) :

- émigration française (tout au long du XIXe s. ; journalistes, enseignants, écrivains... – certains fondent des écoles privées, rédigent des grammaires ; Cf. P. Benoit, *Belgicisms*, 1860)
- à la charnière des XIXe et XXe siècles : Jean Bastin (Saint-Pétersbourg, 1827-1909) dont les ouvrages sont officiellement recommandés en Russie et en Belgique !
- après la Seconde guerre mondiale : Nicolas Ruwet (MIT, traduction de Jakobson, Introduction à la grammaire générative (Chomsky)...))

ÉLÉMENTS AMBIVALENTS, INDÉCIDABLES

- ∞ circulation des modèles théoriques (relève de l'histoire sociale des sciences du langage) et des hommes (cf. le distributionnalisme américain > Québec ; grammaire générative))
- ∞ l'histoire de l'édition (scolaire) – droit d'auteur, contrefaçon, digitalisation...
- ∞ éléments de différenciation interne à un « pays » (réseaux) – crée de la sous-distinction... (il y a de l'hétérogénéité interne !)

ÉLÉMENTS AMBIVALENTS, INDÉCIDABLES

∞ figures emblématiques (le père Grégoire Girard ; Maurice Grevisse...) = marquantes / envahissantes, à la fois nationales et internationales (pour Grevisse, davantage le BU que les ouvrages scolaires ?) – dans quel état devient-on une référence ?

5) CONCLUSION
QUEL FRANÇAIS
DÉCRIRE ?
QUELLE(S)
DESCRIPTION(S)
POUR CE
FRANÇAIS ?



LA NATIONALISATION DES DISCOURS GRAMMATICaux

Chantier vaste (besoin d'études de cas),
questionnement plus « global », le national agissant
comme un « déterminisme » parmi d'autres
(comment l'isoler ?)

Qu'est-ce qu'une « tradition » (belge ou autre), une
école, une filiation, une lignée ?

Pertinence du cadre national ? OK pour la période
1750-1945, mais au-delà (il existerait un
« moment national » ?)



LA NATIONALISATION DES DISCOURS GRAMMATICaux

XXe s. – XXIe s. = internationalisation de la recherche (mobilité universitaire, y compris des enseignants) ; prestige de la recherche anglo-saxonne (américaine) ; impact des travaux du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'enseignement des langues (CECR)

➤ Double perspective :



LA NATIONALISATION DES DISCOURS GRAMMATICaux

- Une perspective « positiviste » :

« Quand on passe de manuels français à des manuels belges, on a presque toujours le sentiment d'un décalage... » (Chervel, 1983)

À la recherche des **propriétés objectives** qui différencieraient les GF de Belgique et de France, mais la « belgitude » des grammaires françaises semble aussi insaisissable que le « belgicisme »... (+ corpus immenses)



LA NATIONALISATION DES DISCOURS GRAMMATICaux

- une perspective « constructiviste »

→ une tradition « nationale » existerait à partir du moment où elle est **nommée**, reconnue (en Belgique, mais aussi – et surtout ? – à l'étranger)

Cf. p. ex. à partir des années 1880, des comptes-rendus dans les revues françaises des productions grammaticales belges (reconnaissance)



LA NATIONALISATION DES DISCOURS GRAMMATICaux

- Possibilité d'une grammaire française
« francophone » ?

Cf. la *Grande grammaire du français* (chez Actes Sud, ss la dir. d'Anne Abeillé et de Danièle Godard, 2021), une grammaire française fondée sur des faits relevant de la francophonie. Modèle théorique « hétérogénéité » (une cinquantaine de collaborateurs et pas seulement de pays francophones)



UNE
RÉFÉRENCE,
ANDRÉ
CHERVEL
(° 1931 -
† 2025)



O U V R A G E S

- 1977 *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire* (Paris, Plon)
- 1988 « Histoire des disciplines scolaires. Réflexions sur un domaine de recherche », *Histoire de l'éducation*, pp. 59-119.
- 1993 *Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire* (Paris, Kimé)
- 1998 *La Culture scolaire* (Paris, Belin)
- 2006 *Histoire de l'enseignement du français* (Paris, Retz)

À VENIR

- SOCIÉTÉ POUR L'HISTOIRE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE OU SECONDE
- Prague, juin 2026

Nationalismes et enseignement des langues :

Le cas du français langue étrangère en Europe et dans le monde (1850-1950)